



## **Note de cadrage**

### **Développement de la décentralisation en Afrique**

Depuis la décennie 1990, des processus de décentralisation ont émergé ou se sont accélérés dans la plupart des pays du continent africain. Les collectivités locales se sont progressivement vues octroyer une plus grande autonomie politique et financière et le renforcement de leurs capacités administratives et de gestion est devenu un enjeu politique et démocratique majeur. Ce phénomène s'explique par la conjonction de différentes dynamiques nationales et internationales. Dans le contexte de la fin de la guerre froide et d'un constat grandissant d'échec des programmes économiques d'ajustement structurel, de nouveaux paradigmes de l'aide sont apparus. Ils insistent davantage sur l'importance du renforcement des acteurs étatiques et de la démocratisation comme conditions indispensables pour un développement durable et inclusif. Ces pressions internationales ont contribué à mettre la décentralisation à l'agenda politique des Etats africains et à renforcer la position d'acteurs nationaux favorables à des réformes. Au plan interne, des mobilisations politiques et sociales émergent à la même époque dans de nombreux pays (ex-Zaïre, Tchad, Togo) réclamant plus de démocratie et de meilleures conditions de vie. Cela se matérialise par l'exigence d'une plus grande participation et la réforme des institutions politiques centralisées. La décentralisation apparaît dès lors comme un objectif prioritaire.

### **Décentralisation, développement et bonne gouvernance**

Dès les années 1970, au niveau international, de nombreux auteurs soulignent que la décentralisation favorise la bonne gouvernance étatique. En favorisant la coordination des différents acteurs et la participation des populations locales à l'élaboration et la mise en œuvre des politiques de développement, elle en accroît la pertinence et l'efficacité et permet de lutter contre les phénomènes de poches d'exclusion dans certains territoires. En octroyant une plus grande autonomie politique et financière aux autorités locales, elle favorise un meilleur prélèvement et une meilleure gestion des ressources publiques et assure une plus grande redevabilité des acteurs politiques élus, davantage sensibilisés à la situation des populations les plus pauvres. En multipliant les niveaux de gouvernance, elle assure également un meilleur équilibre des pouvoirs propice au développement démocratique.

Dans de nombreux domaines essentiels, la décentralisation a en effet amélioré les services rendus par les pouvoirs publics aux populations, davantage en adéquation avec les attentes et les priorités locales. Les transferts de compétences en matière d'état civil, de justice, de gestion des déchets, d'infrastructures (marchés, routes, etc.), de distribution d'eau ou de taxation ont pu renforcer l'efficacité de la gestion des territoires, en adaptant les politiques menées aux spécificités locales.

### **Décentralisation : les défis et les obstacles**

Progressivement, l'échelon local cesse donc d'être considéré comme le simple destinataire des orientations de développement décidées par des instances du niveau national, pour devenir un lieu où les acteurs locaux définissent leurs priorités et les mettent en œuvre. Les concepts de décentralisation et de participation citoyenne sont devenus des composantes essentielles du processus de prise de décision. Ils constituent désormais des outils d'information et d'aide à la décision qui assurent une meilleure efficacité et légitimité de la gouvernance locale. Par un renforcement des dynamiques de représentation et de participation, ils contribuent à renforcer la démocratisation, à laquelle aspirent les sociétés en développement.

Toutefois, de nombreux obstacles persistent au niveau de la mise en œuvre effective de la décentralisation. Le passage d'un système centralisé à un système décentralisé soulève plusieurs défis qui dépassent les questions administratives liées au nouveau découpage territorial et aux

nouvelles structures institutionnelles. Si le renforcement des capacités des ressources humaines et des pratiques de gestion sont des enjeux fondamentaux pour la réussite de la décentralisation, les défis politiques, financiers, démocratiques ou identitaires sont également décisifs.

Les relations entre l'Etat et les collectivités locales sont au cœur du processus. Les transferts de compétences ne sont pas toujours effectifs, ni accompagnés des ressources financières adéquates. Les mécanismes de contrôle et de tutelle peuvent soulever des difficultés et des conflits. La participation inclusive des populations à la gestion locale n'est pas nécessairement assurée par le seul canal des élections locales et des tensions identitaires peuvent émerger si la diversité des populations n'est pas prise en compte par les autorités locales. L'ensemble de ces éléments peut nuire à la bonne gouvernance locale qui conditionne souvent l'appui des partenaires internationaux au développement. Pour dépasser ces obstacles, des solutions adaptées aux situations locales et élaborées de manière participative par les différents acteurs concernés apparaissent indispensables.

### ***Diversité et échange des expériences***

Au-delà des similitudes, tant au niveau des objectifs, que des opportunités et des défis généraux, les processus de décentralisation mis en œuvre dans les pays d'Afrique sont très diversifiés. Ils révèlent des expériences et des modalités variées et sont à des états d'avancement variables. Cette diversité s'explique par l'histoire des différents pays, leur géographie, leurs particularités territoriales, leur contexte politique et économique et les mobilisations politiques et sociales qui ont enclenché et accompagné la décentralisation.

Depuis de nombreuses années, des collectivités locales ont testé des démarches et mis en œuvre des pratiques innovantes dont la finalité est de consolider la démocratie représentative par des mécanismes et des outils de gestion participative qui placent le citoyen au cœur de l'action publique locale. Cet engagement s'inscrit dans une logique de bonne gouvernance qui, dans ses principes et son mode opératoire, favorise la participation, la négociation et la coordination. Ces expériences modifient les rapports entre l'Etat, les collectivités locales et la société civile. Dans un contexte de mondialisation, elles interpellent tous les acteurs et les incitent à repenser leur position et leur rôle dans la gouvernance locale.

Ces nouvelles orientations, qui revisitent les stratégies de gestion des affaires publiques, exigent de profondes réformes institutionnelles qui pourraient garantir le développement économique, sociale et démocratique des pays concernés. De ce point de vue, l'approche et la politique participatives devraient permettre d'investir, en tant que discours et pratiques, le champ de la gouvernance et, notamment, celui de la gestion des services publics locaux essentiels.

### ***Un atelier de capitalisation des bonnes pratiques***

Face à cette grande diversité, une réflexion collective, basée sur un échange d'expériences, est nécessaire afin de capitaliser les bonnes pratiques et d'apporter un appui efficace aux acteurs et mandataires locaux pour relever les défis qu'ils rencontrent dans le cadre de leurs responsabilités. En s'engageant dans l'organisation d'un atelier de capitalisation, la Commission « Décentralisation et Gouvernance locale » de l'AIMF entend offrir un cadre participatif à cet effort d'apprentissage mutuel.

Cet atelier regroupera les participants de plusieurs pays dont les villes sont membres de l'AIMF : la Belgique, le Burkina Faso, le Burundi, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, la France, la Tunisie, la République Démocratique du Congo, le Rwanda, le Sénégal. Il mettra en parallèle deux sujets importants et d'une très grande actualité – la *gouvernance locale* et la *gestion participative* – qui, au-delà de leur dimension conceptuelle, permettront de valoriser des démarches innovantes qui correspondent à des préoccupations majeures aussi bien pour les décideurs que les communautés de base. Cinq thématiques spécifiques seront ainsi étudiées : i) les relations entre l'Etat et les collectivités locales ; ii) les finances publiques locales ; iii) l'intercommunalité ; iv) la gestion participative ; v) la gestion axée sur les résultats. A travers des échanges d'expériences, des leçons seront tirées des bonnes pratiques identifiées dans ces différents domaines afin de contribuer au succès des dynamiques de décentralisation, dans le respect de leur diversité.